



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

01/03/13

Dossier complet le :

01/03/13

N° d'enregistrement :

F04113 F0015

1. Intitulé du projet

Defrichement de 2,7 ha de forêt sur la commune de Creutzwald.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de CREUTZWALD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

WOZNIAK Jean-Luc, Maire

RCS / SIRET

615170160800014

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 512	la surface à defricher est d'environ 2,7 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Defrichement de 2,7 ha de forêt en vue de la mise aux normes et
de la modernisation des installations de stade de la Houve.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est de permettre la construction d'un ensemble tribunes vestiaires et aires de stationnement en vue la modernisation des installations sportives du stade de la Houve édifiées il y a près de cinquante ans. Les surfaces actuellement disponibles pour engager un tel projet sont insuffisantes pour y insérer le bâtiment et répondre aux besoins de stationnement des utilisateurs et se conformer aux prescriptions réglementaires, tant en matière d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, que d'incendie et de secours. La seule possibilité d'extension du site se situe en lisière de la forêt domaniale de la Houve. Une procédure d'échanges de terrains entre la Commune de Cienfuegos et l'Etat est en cours. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement et de la Forêt a donné son accord de principe.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débroussaillage mécanisés et enlèvement des souches.

Les travaux de coupe et d'exploitation seront confiés à l'ONF.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
<i>Superficie défrichée</i>	<i>0,7 ha</i>
<i>Superficie du massif</i>	<i>≈ 125 ha</i>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue la Pine
57150 CREUTZWALD

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. *06° 41' 14" E* Lat. *49° 12' 27" N*

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié aux travaux de construction de l'ensemble tribunes vestiaires, des voies d'accès et aires de stationnement

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Boisement, pins sylvestre, Hêtres

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐ Non ☐Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme approuvé le 28/11/2005
 Règlement applicable à la zone du projet : zone N
 Modification du PLU prescrite par délibération du 11/12/2012 (pj)
 en cours, objet : passage de zone N à Na de l'emprise concurrencée
 autorisant ainsi la construction d'installations sportives et d'aires de stationnement.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☒	☐	périmètre de protection rapprochée du forage Ouest N° 139796 dont le démantèlement est programmé courant 2013. Par délibération du 28 janvier 2013 le COT a autorisé 1). le Maire à solliciter l'abrogation de l'arrêté N° 90-AG/11-80 du 18/21/1980 portant DUP dudit forage. (DCT jointe)
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le site à defricher est situé à proximité du site NATURA 2000 "Mines des Landes". L'évaluation préliminaire des incidences NATURA 2000 réalisée par l'Atelier des Techniques (P.J.) conclut qu'aucun habitat déterminant des sites concernés n'est impacté.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Compte tenu de la surface totale du massif (3125 ha) et de la situation du projet, celui-ci n'est pas susceptible d'impacter de déplacement des espèces. Il n'y aura pas d'incidence significative sur la dynamique de population des espèces dans la mesure où le défrichement sera effectué en dehors de la période de nidification des oiseaux.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Consommer d'espaces naturels à hauteur des brisements de fûchers.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☒	☐ ☐	En phase chantier par le bruit généré par l'abattage et le débardage des arbres.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des renseignements apportés, de l'évaluation préliminaire des incidences Natura 2000 établie par l'Atelier des Territoires, de l'analyse par l'ONF de l'état bioné de la surface considérée et des effets du défrichement sur l'environnement fauniste, ce projet ne devrait pas devoir faire l'objet d'une étude d'impact.

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Analyse de l'état biter du site (document ONF)
- Evaluation préliminaire des incidences Natura 2000 (doc. Atelier des Territoires)
- DCN du 11 décembre 2012 concernant la modification du PLU
- DCN du 28 janvier 2013 autorisant le démantèlement du Forage Ouest et l'engagement de la procédure d'abandon de l'unité 90-A6 / 1-80 du 13/2/1990
- DCN du 29 octobre 2012 portant autorisation de dépôt de la demande de défrichement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

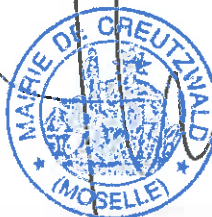
CREUTZWALD

le,

26 / 02 / 2013

Signature

Le Maire,
Jean-Luc WOZNIAK.





agence de Metz - service forêt -
3 boulevard Paixhans 57 000 METZ

INTRODUCTION

Pour rendre possible la mise aux normes et la modernisation des installations du stade de la Houve, la commune de Creutzwald envisage l'extension du site et a sollicité un échange avec l'Etat en forêt domaniale de la Houve en cours d'instruction, qui a reçu l'accord de principe du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Cet échange porte sur une surface de 2,7 ha environ qui fera l'objet d'une demande de défrichement portée par la commune de Creutzwald.

La présente note a pour objet d'analyser l'état boisé de ces 2,7ha et les effets de leur défrichement sur l'environnement forestier.

ANALYSE DE L'ETAT BOISE DU SITE

1.1 Localisation géographique.

références cadastrales : territoire communal de Creutzwald, section 42 parcelle n°133 partie Cette parcelle fait partie d'un très vaste massif forestier (forêt du Warndt - Warentwald). Elle est située au Nord-Ouest de la cuvette du Warndt.

1.2 Topographie.

plateau - altitude : 250 m

1.3 Climat

océanique à tendance continental, caractérisé par des hivers froids et humides. Gelées fréquentes de novembre à mai, gelées tardives possibles. Vents d'ouest dominants fréquents.

1.4 Nature des sols et des sous-sols

1.4.1 Géologie

Grès vosgiens de la plaine du Warndt

1.4.2 Pédologie

sols filtrants, de faible richesse minérale à tendance acidiphile.

1.5 stations forestières et associations végétales correspondantes

1.5.2 Groupes stationnels

D-WA_II2 hêtraie acidiphile et D-WA_II3 hêtraie-pineraie acidiphile.

1.6 Composition du boisement

futaie de hêtre en cours de régénération à l'état de dernière secondaire

futaie de pin sylvestre de 60 à 90 ans

flore : pas d'espèce remarquable recensée

1.7 Faune

sur le massif :

grande faune : chevreuil, sanglier

petites faunes : renards, blaireaux, mustélidés pour les principales.

à noter la présence à 4 km environ de la parcelle concernée par le projet de défrichement de deux ZNIEFF correspondant à des milieux souterrains (anciennes extractions minières) qui abritent plusieurs espèces de chiroptères.

1.8 Fréquentation du public

présence d'un circuit VTT et pédestre

CHAPITRE II : ANALYSE DES EFFETS DU PROJET DE DEFRICHEMENT SUR L' ENVIRONNEMENT FORESTIER

2.1 Sur le sol et la végétation

situation de plateau - pas de problème d'érosion

Le projet concerne la lisière qui n'est pas orientée aux vents dominants.

Les peuplements concernés sont largement représentés sur le massif : sur la forêt domaniale de la HOUVE (1330 ha), les peuplements de pin sylvestre adulte ou mûrs représentent 180 ha, les peuplements de hêtre adulte ou mûrs représentent 220 ha.

2.2 Sur la faune

vu la surface du massif forestier concerné, le projet n'a pas d'impact sur la faune.

2.3 Sur le paysage

forêt périurbaine.

projet situé en lisière de massif.

sensibilité paysagère réduite du fait de la situation de plateau.

2.4 Sur la gestion forestière traditionnelle

engagement de la commune pour accorder une servitude de passage pour garantir un accès grumier à la forêt domaniale.

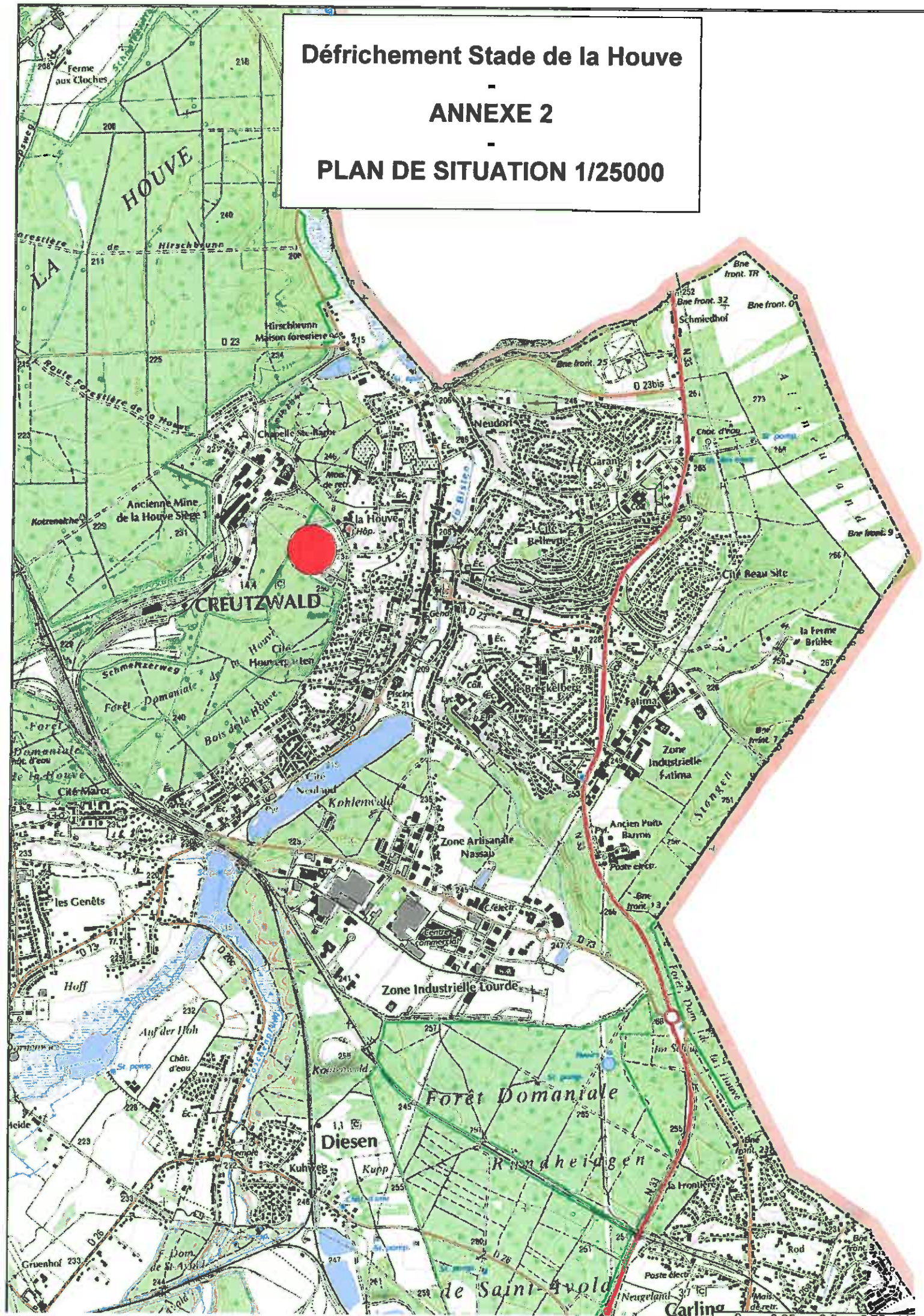
2.7 Sur la fréquentation de la forêt par le public

maintien du circuit VTT et pédestre.

Défrichement Stade de la Houve

ANNEXE 2

PLAN DE SITUATION 1/25000



Défrichement Stade de la Houve

ANNEXE 3

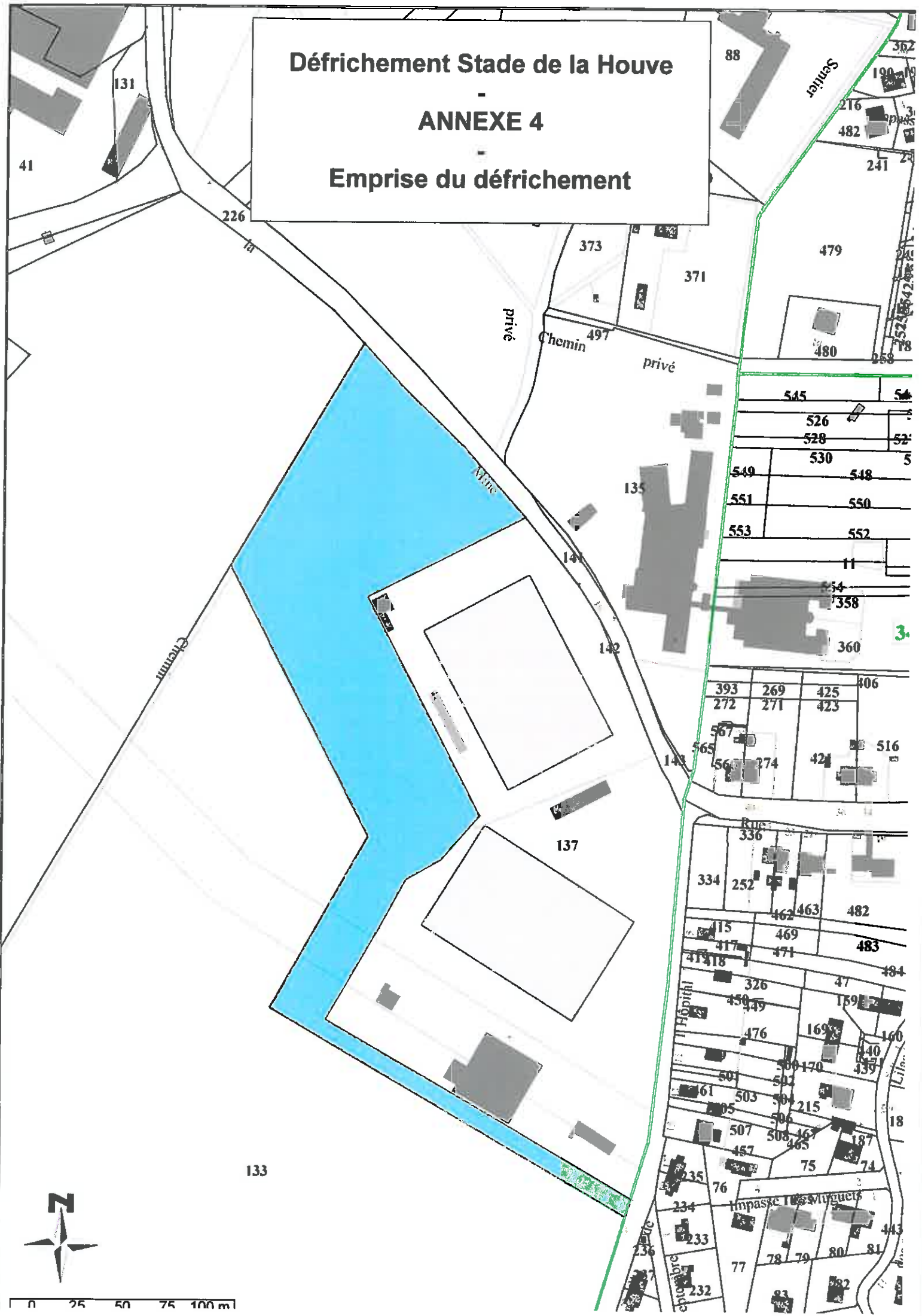
Photos localisées (prises de vue du 24/02/2013)



Défrichement Stade de la Houve

ANNEXE 4

Emprise du défrichement



Défrichement Stade de la Houve

ANNEXE 5

Photo aérienne



